

La vîhie carabina

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 34

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

s'arrêta devant un tambour qui portait des baguettes d'or en sautoir et reconnut le jeune héros d'Arcole :

» — Ah ! c'est toi, mon brave, lui dit-il ; eh bien, je vais faire mieux pour toi !

» Et, détachant de son habit la croix de la Légion-d'Honneur, il la fixa sur la poitrine d'André Etienne. »

Le mari de Suzelle.

(Fin.)

Frantz ne travaillait plus et il dépensait. Il fallut vendre un bout de terre, un pré, puis un autre, un autre encore, tout y passa.

Sur ces entrefaites, un troisième enfant, un autre garçon, vint augmenter la famille; cette fois, des transports de joie n'accueillirent pas le nouveau-né, tout était bien changé, ce fut avec de grosses larmes que la pauvre mère le pressa contre sa poitrine.

Les querelles devinrent si fréquentes, que Suzelle, un beau matin, se retira avec ses enfants chez la vieille mère de son mari, que Frantz, dans sa débauche, avait quasi abandonnée.

Les deux femmes pleurèrent ensemble bien longtemps leur bonheur perdu; à la fin, Suzelle, plus forte, se releva, sentant qu'elle devait travailler pour les siens.

Dans tout le pays, on la connaissait, on l'estimait, aussi obtint-elle, sans difficulté, le poste de garde-barrière, dont le titulaire venait de mourir.

Là, dans la maisonnette retirée, elle mena une vie de fatigues et de dévouement; elle brodait parfaitement, elle chercha de l'ouvrage et fut assez heureuse pour en trouver bien au-delà de ce qu'elle pouvait exécuter.

Une année s'écoula ainsi paisible, mais pleine de tristesse. Suzelle ne pouvait s'empêcher d'adorer encore son mari, et elle eut donné son sang pour pouvoir revivre encore, ne fût-ce que quelques mois, ses belles années d'autrefois.

Aussi, tout en brochant, la jeune femme retenait de gros et douloureux soupirs.

Des pas légers et trottinants lui firent relever la tête; c'étaient les enfants, les aînés qui, leur panier à la main, rentraient de l'école.

— Bonsoir, mère, dit le garçonnet, en sautant sur les genoux de la garde-barrière; — bonsoir, mère, reprit la fillette, en déposant un gros baiser sur les joues de la jeune femme.

Comme celle-ci leur rendait caresse pour caresse, le marmot s'éveilla en criant. Les enfants, sur un signe, s'élançèrent; ils apportèrent le lit au milieu de la chambre, la petite fille se mit en devoir de bercer et d'amuser le bébé.

C'était vraiment un gracieux tableau que cette scène de famille, avec la vieille aïeule, les yeux mi-clos en son fauteuil et ce berceau d'enfance remué en cadence par un autre enfant.

Des pas sonores retentirent sur le seuil de la maisonnette et trois hommes entrèrent ensemble; ils soutenaient dans leurs bras un de leurs camarades, dont la tête pâle oscillait à chaque pas. C'étaient les braves pompiers de Sierentz qui venaient d'éteindre un grand feu

éclaté subitement dans une usine voisine; l'incendie avait été terrible, beaucoup d'ouvriers travaillant dans l'usine y avaient péri, ainsi qu'une partie des sauveteurs accourus de divers côtés.

A la vue de ces hommes, Suzelle se leva d'un bond, jeta un grand cri, auquel répondit la plainte désespérée de la vieille femme.

La garde-barrière et l'aïeule venaient de reconnaître dans ce blessé couvert de charbon et de sang leur pauvre Frantz.

— Nous vous ramenons un brave, dirent les pompiers d'une voix émue, le camarade a fait plus que son devoir, il nous a tous transportés d'enthousiasme; du reste, M. le maire a l'intention de venir le féliciter.

Suzelle, sans les écouter, s'était jetée sur son mari, qu'elle serrait convulsivement dans ses bras.

— Blessé! blessé! s'écriait-elle, où? Mais répondez-moi donc.

— Là, fit l'un des hommes, en désignant la poitrine; une poutre en tombant; il courait pour sauver une femme et un mioche, mais crac, la poutre a cédé. Ah! il a été beau.

Les braves gens ne trouvaient que cela.

La jeune femme ne les écoutait pas; elle tira de l'armoire des linges blancs et, préparant de l'eau dans une cuvette, elle leur dit d'une voix tremblante :

— Aidez-moi.

Frantz fut promptement déshabillé; mais, arrivé à la chemise, il fallut la couper, la plaie était profonde et le linge adhérait aux chairs. D'une main agile, Suzelle lava la blessure et la pansa, puis on coucha le patient, toujours à demi-évanoui, dans un bon lit, et avec une petite cuillère sa femme se mit à humecter ses lèvres de quelques gouttes de vieille eau-de-vie.

Pendant ce temps, la mère, infirme, joignait les mains dans l'attitude de la prière.

Les pompiers se retirèrent en promettant de revenir le soir, mais le camarade se remettrait vite avec de si bons soins.

— Ah! il a été beau! il a été beau! répétaient-ils en s'éloignant, avec cet entêtement du paysan, subjugué par une action d'éclat.

Frantz ouvrit les yeux et aperçut penché sur lui un visage angoissé, tout ravagé de larmes.

— Ah! pardon, fit-il d'une voix faible.

Mais la garde-barrière l'embrassa éperduement en le pressant sur sa poitrine.

— Repose-toi, mon homme, lui dit-elle d'une voix douce, tu seras bien ici, où nous t'aimons tous; tes blessures ne sont pas graves, tu guériras promptement, et... et nous pourrons être heureux encore, ajouta-t-elle timidement.

— Oh! oui, oui, s'écria le blessé, j'en ai assez de cette vie de vieille brute, je veux rester près de toi et réparer le mal que je t'ai fait.

Suzelle l'embrassa, et le blessé s'endormit doucement, bercé par les caresses de sa femme.

Frantz revint promptement à la santé, grâce aux bons soins dont il fut entouré.

Le bonheur reparut dans le pauvre ménage, l'époux frivole reconnut ses torts et reprit sa bonne vie d'autrefois, probe et honnête.

Suzelle a rajeuni, elle est heureuse; elle a oublié les mauvais jours de larmes, et la vieille aïeule, souriante, semble se reprendre à la joie d'exister; ses forces reviennent, et sur ses maigres genoux elle endort ses petits-enfants au son d'une de ces dolentes ballades de la vieille Alsace.

Marie-Louise NÉRON.

La vilhie carabina.

Quand on lai peinsè, on étai bin dè plie patet lè z'autro iadzo qu'ora. Na pas que n'iaussè pas adon dâi lulus asse vi et asse dégourdi qu'oreindrâi; mâ on n'avâi pas lè z'utis po epliâti coumeint ora.

Lè mécaniques à écàorè ont déboquâ lè z'èclliyi; lo telephono a fé licenciysi lè piquièttès; lo tsemin dè fai a dégomâ lè diligencès; lè brego sont plieins d'aragnès pè lè guelatâ. Tot tsandzè. La sadze-fenna et lo bri sont portant adé quie.

Et lè carabinès! quand on a vu fer-railli pè lo tir cantonat stâo teimps passâ, à Lozena, et qu'on repeinsè âi vilhio carabiniers, te possiblio quinna differeince! Se noutrè péres-grands châi revegnont fèrè on tor, sariont-te ébayi! C'est qu'adon faillâi tota 'na vouarba po tserdzi on coup. Vo vo rassoveni bin que cliâo vilhio carabiniers aviont dâi gibernès que poivont bin teni on quartieron, tant lâo faillâi d'afférés. Et pi quin commerce po tserdzi! kâ quand on tegnâi la carabina, faillâi :

1. Reimpliâ la tserdze avoué la flasqua.

2. La vouedi deir lo canon.

3. Preindrè onna petita patta rionda, grossa coumeint on batz, et l'embar-douffâ dè grêce-molla qu'on tegnâi dein 'na petita boâte ein fer-blianc.

4. Mettrè cé bocon dè droblhire su lo perte dâo canon.

5. Preindrè 'na bâlla et la mettrè su la patta.

6. Fiairè cauquiès petits coups dessus avoué la maillotse, po la fèrè eintrâ.

7. Einfatâ lo mandzo dè la maillotse âo bet dâo canon po bussâ on bocon la bâlla, ein tapeint avoué la man.

8. Preindrè la bourra, la fourrà de-dein ein pliace dè la maillotse et bailli cauquiès semottâiès tantquie que la bâlla sâi âo mâitein dâo canon.

9. Arretâ dè bourrà; sè clieinnâ on bocon po relavâ lo tsin, et doutâ lo restant dâo vilhio capuchon, po âovri lo perte dè la lumière dein la tsemenâ, que cein fasâi *fionouou!*

10. Rebouurrâ tant qu'âo fond.

11. Ressailli la bourra.

12. Armâ lo tsin.

13. Mettrè lo capuchon.

14. Sè branquâ, armâ dézo et meri.

Vouaiquie tot cein que faillâi fèrè, tandi qu'ora, pas petout on preind l'arma, que cein part; n'ia qu'a fourrà

on petit bondon dzauno su la crosse, et hardi lo gatollion!

Du que cein va dinsè tant rudo, mè peinois que cliiò bràvo Combi qu'ont vu lo lào l'autro dzo, et que n'ont pas pu teri, aviont dè cliiò vilhiès carabinès, ào bin dâi pétâirus à bassinet, et que lo lào n'a pas vœlliù atteintrè que l'aussont fini la tserdze ein dozè teimps.

Choses à savoir. — *Le salut.* — Il est de mauvais goût, de la part d'un *civil*, de rendre le salut à un militaire en portant, de même que lui, la main au chapeau; de mauvais goût aussi de se servir, pour parler à un officier quelconque, du titre qui est celui de son grade, à moins cependant qu'une certaine intimité ne vous rapproche de cette personne. On doit dire *monsieur* à un officier, comme à un simple soldat. L'autre façon d'agir tourne à l'affectation et au ridicule.

Poignée de mains. — La plus détestable poignée de mains est celle des personnes qui vous tendent un doigt unique. On la subit, celle-là, plutôt qu'on ne la reçoit, car elle ne peut être le fait que d'un fat ou d'un sot.

Excuses. — On fait des excuses, mais on n'en demande pas, lorsqu'on a quelque chose à se faire pardonner.

Correspondance. — Il est aussi indispensable de répondre quand on vous écrit que lorsqu'on vous parle. Aussi un des héros d'une pièce de Ponsard ne se pique-t-il pas de politesse, quand il dit :

Je ne puis admettre
Qu'un importun m'oblige à répondre à sa lettre;
Et parce qu'il lui plaît de noircir du papier,
Me condamne moi-même à ce fâcheux métier.

Les lettres remplacent les visites; négliger de faire part à ses parents, à ses amis, d'un baptême, d'un mariage, d'un décès, est une impolitesse grossière.

On doit éviter d'écrire à quelqu'un quand on n'a rien à lui dire; mais lorsque nous recevons une lettre qui ne nous apprend rien, nous devons penser que celui qui l'envoie ne croyait pas qu'il en serait ainsi, et qu'un intérêt quelconque l'a poussé à prendre la plume. Et d'ailleurs, combien de gens, dans la conversation, nous parlent pour ne rien nous dire, ou du moins pour ne se renfermer que dans des lieux communs de la santé, de la pluie et du beau temps, etc. Eh bien, devons-nous, parce qu'ils nous entretiennent de banalités, leur tourner le dos et les fuir? Non, il nous faut nous en débarrasser avec un mot poli. Il en est de même de la correspondance.

Lausanne, 22 août 1894.

Monsieur le rédacteur.

Ainsi que la généralité de vos lecteurs, j'ai lu avec le plus grand plaisir votre article sur les *musqués*; puisse-t-il servir de leçon à ceux auxquels il s'adresse.

Voici, à cette occasion, une recette excellente pour enlever l'odeur du muse

aux mains et sur les ustensiles, lorsqu'on a dû subir la compagnie de ceux qui ont la déplorable habitude de s'en imprégner. Il suffit de se frictionner les mains avec une pâte faite de poudre d'ergot et d'un peu d'eau. Le procédé a été découvert tout récemment par un savant, M. Diltz. Si j'avais le pouvoir de délivrer des croix d'honneur, il aurait certainement la sienne.

Votre abonné,
A. B.

La tombola. — Au Japon, il y a une société qui s'appelle « Société de la Tombola. » Les sociétaires déposent chacun une somme de cinq à cent francs par mois, et, au bout du temps fixé, on fait l'extraction de la tombola. Pour le premier prix, le gagnant a le droit d'aller demeurer en Europe pendant douze ans aux frais de la société; pour le second, d'y rester cinq ans, et pour le troisième, un an. Le gagnant du premier prix a été un nommé Haya Goor; il vient d'arriver à Paris. Cet heureux mortel a l'intention de visiter l'Europe d'un bout à l'autre.

Mot de l'énigme de samedi :
Eclair. 40 réponses justes. La prime est échue à M. Henri Doxat, en Praz Perey, Grandvaux.

Problème.

Sous quel angle un tireur, placé à 300 mètres de la cible, voit-il un carton?

BRASSEUR. — Notre théâtre, depuis longtemps fermé, se rouvrira mardi 28 courant, à 8 1/2 heures, pour une représentation donnée par le célèbre artiste Brasseur et sa troupe. Le spectacle se composera de deux pièces :

1^o *La Beauté du Diable*, le grand succès parisien, pièce fantastique en 5 actes, dans laquelle M. Brasseur représente dix personnages différents. C'est un des plus grands succès de cet excellent comédien.

2^o *Le Brésilien*, désopilant succès de MM. Meilhac et Halévy; musique de J. Offenbach, dont la fameuse *Ronde du Brésilien* : « Voulez-vous accepter mon bras, » a fait le tour du monde entier.

Dans ce spectacle, rien de choquant, rien que tout le monde ne puisse voir et applaudir.

Boutades.

Chez le coiffeur :
Le garçon marche sur le pied de son client à plusieurs reprises.

Le client, *impatiente*. — Mais, garçon, j'ai un cor.

— Le garçon. — Parfait, monsieur, c'est ce que je voulais savoir. Nous avons d'excellent corricide à un franc la boîte!

Louis XIV dit un jour à un seigneur de sa cour, dont il connaissait l'ambition démesurée :

- Savez-vous l'espagnol?
- Non, sire.
- Tant pis.

Ce seigneur crut qu'en apprenant vite cette langue, il parviendrait à être ambassadeur. Il y donna donc tous ses soins, et la sut en peu de temps. Se représentant alors au monarque :

- Sire, j'ai appris l'espagnol.
- Savez-vous cette langue au point de la parler avec les Espagnols mêmes?
- Oui, sire.

— Je vous en félicite, vous pourrez lire *Don Quichotte* dans l'original.

Une bien agréable coquille cueillie dans un journal bonapartiste du Midi :
« Les efforts des républicains sont vains. Les espérances des monarchistes sont chimériques. La France ne peut trouver un *sauteur* que dans la famille des Bonaparte. »

Sauteur pour *sauteur*!... Vous voyez d'ici les têtes des abonnés.

On vient de découvrir dans les archives du théâtre de Mantoue ce curieux avis au public, datant de 1734 :

« Pour la plus grande commodité du public, les spectateurs du premier rang devront s'accroupir, ceux du second rang se mettront à genoux, ceux du troisième rang resteront assis, et ceux du quatrième rang se tiendront debout. De cette façon, tout le monde pourra voir. »

L. MONNET.

PAPETERIE MONNET, LAUSANNE

A l'occasion de la rentrée des classes, choix de **planches à dessin** très soignées.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. **Système perfectionné.** Grande spécialité; nombreuses références.
L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encasement de coupons. Recouvrement.
Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 53,50. — Barletta, à fr. 37,25. — Milan 1861, à 35.—. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —.—. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guillaud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*